

## ► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€** de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques\*

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes  
Fort de Vaise  
27, bd Antoine de Saint-Exupéry  
69009 Lyon  
04 37 50 35 78  
[rhonealpes@fondation-patrimoine.org](mailto:rhonealpes@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur    



### VILLE DE MONTÉLIMAR

Place Emile Loubet  
26200 Montélimar  
<https://www.montelimar.fr/>



### PATRIMOINE & ARCHÉOLOGIE PAYS DE MONTÉLIMAR

Maison des Services Publics  
1 avenue Sainte-Martin  
26200 Montélimar  
<https://patrimoinarcho.fr/>

FONDATION



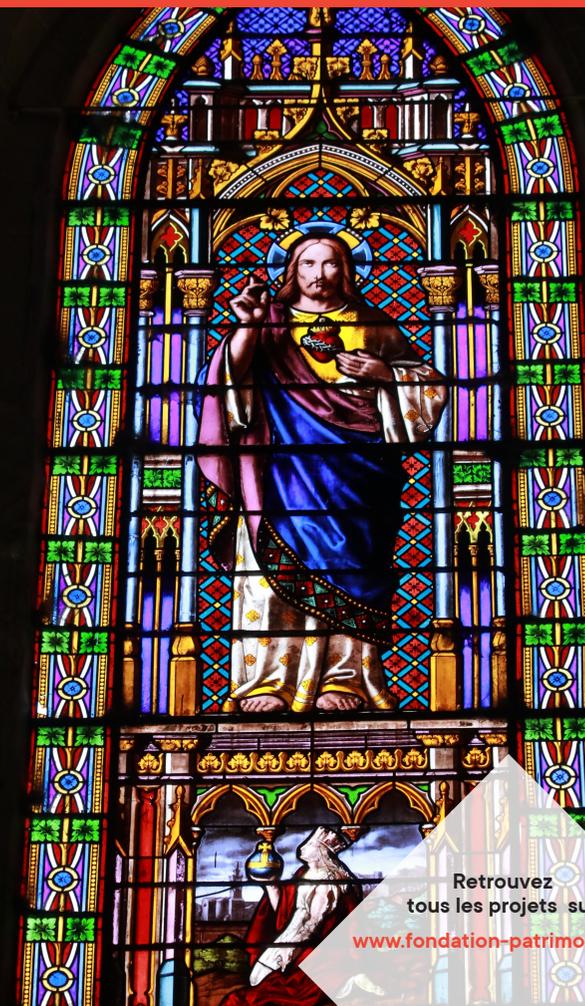
DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration des

## vitraux de la collégiale Sainte-Croix

Montélimar - Drôme



Retrouvez tous les projets sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Ensemble, restaurons les vitraux de la collégiale !

### ◆ ◆ LE PROJET : RESTAURER LES VITRAUX DE LA COLLÉGIALE

La mairie de Montélimar a pour **objectif de rendre attractif son centre-ville** et cela passe notamment par la restauration de la collégiale. Elle souhaite ainsi profiter de la **restauration globale de la collégiale**, au cœur du centre-ville de Montélimar, pour entreprendre la **restauration des vitraux**. Dans l'ensemble, les vitraux présentent des casses avec un risque de perte d'éléments, une altération de la grisaille par l'humidité. Les plombs sont dans un état de conservation médiocre voire mauvais. Enfin, l'armature de la verrière (barlotière), les feuillards et les clavettes sont oxydées.

### ◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Construite entre le XIème et XIIème siècle en style Roman, la collégiale Sainte-Croix a été modifiée en style gothique de 1489 à 1499. Les guerres de religion qui agitent le royaume de France durant la seconde moitié du XVIème siècle entraînent la destruction quasi intégrale de ce nouvel édifice en 1567 (sauf le clocher, l'abside et la travée du chœur). L'édifice est reconstruit fin du XVIème siècle. Lors de la révolution française, la collégiale est pillée et

c'est seulement sous Napoléon Bonaparte que les exercices religieux peuvent reprendre. Le bâtiment est inscrit au titre des monuments historiques depuis 2008.

### ◆ ◆ LA MOBILISATION

Par sa rénovation, la collégiale installée au **centre de la zone piétonne du cœur de ville**, continuera de participer, par sa présence et **sa monumentalité**, à la mise en valeur de l'ensemble du quartier.

Elle demeurera un point de repère pour les usagers de la communauté catholique (messes, baptêmes, mariages, funérailles), un lieu de culture pour les amateurs de concert (notamment d'orgue Beckerath) et un élément de **décor de l'hyper centre**.

L'association Patrimoine & Archéologie Pays de Montélimar accompagne la mairie dans cette opération d'envergure afin de créer une animation et l'engouement autour de la rénovation de cette collégiale emblématique.

Montant des travaux	156 000€
Objectif de collecte	50 000€
Début des travaux	Avril 2024

Crédit photos © commune de Montélimar



## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration des vitraux de la collégiale Sainte-Croix

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/88310](http://www.fondation-patrimoine.org/88310)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Rhône-Alpes, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine  
vitraux de la collégiale Sainte-Croix**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €  \_\_\_\_\_ €

Raison sociale\* : \_\_\_\_\_

Forme juridique\* : \_\_\_\_\_ SIREN\* : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

\*Informations obligatoires pour les entreprises

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre